



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 1205

Texte de la question

## SERVICES DES URGENCES HOSPITALIÈRES

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Luc Prével, pour le groupe Union pour la démocratie française.

**M. Jean-Luc Prével.** Monsieur le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, nous sommes très nombreux à nous inquiéter du fonctionnement des urgences (*« Nous aussi ! » sur les bancs du groupe socialiste*), notamment de leur manque de moyens. Nous constatons en effet un changement de mentalité et de comportement tant des professionnels de santé que des malades qui conduit à un afflux de ces derniers aux urgences hospitalières. Les médecins demandent à pouvoir, eux aussi, se reposer et avoir une vie de famille. Ils sont, de plus, soumis à des contraintes démographiques et de sécurité. Les malades ont tendance, en raison de l'urgence ressentie et de l'angoisse qu'ils éprouvent, à venir chercher la réponse à leurs problèmes aux urgences hospitalières.

Nous souhaiterions que la permanence de soins soit mieux organisée et qu'une régulation des appels soit assurée par des médecins qui puissent, au téléphone, donner des conseils et rassurer ceux qui peuvent attendre une consultation le lendemain, orienter vers le médecin généraliste de garde ou vers une maison médicale ceux dont l'état exige un avis médical immédiat, et vers le SAMU les réelles urgences médicales. Alors qu'il n'y a pas d'épidémie et que l'état sanitaire du pays ne s'est pas dégradé, la régulation des urgences connaît, actuellement, des problèmes majeurs. Les numéros d'appel sont saturés, ce qui a pour conséquences des délais de réponse dangereux pour les cas graves ainsi que la démotivation, pour ne pas dire plus, des médecins et des personnels participant à la régulation.

Monsieur le ministre, comptez-vous accroître rapidement les moyens des urgences afin de permettre le financement de postes de permanenciers qui répondent au téléphone et de postes de médecins régulateurs ? Nous attendons votre réponse avec confiance mais, je puis vous l'assurer, l'angoisse est grande dans le pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la santé, de la famille, et des personnes handicapées.

**M. Jean-François Mattei,** ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Monsieur Prével, nous connaissons la situation que vous avez décrite. Pendant trop longtemps, les urgences ont été négligées. Elles doivent redevenir le cœur battant de l'hôpital. C'est la raison pour laquelle, au mois de septembre, après dix-huit mois de travail avec les urgentistes, j'ai annoncé un plan Urgences sur cinq ans, d'un montant de 489 millions d'euros. Le Gouvernement s'est ainsi donné, pour la première fois, l'ambition de résoudre le problème des urgences dans leur globalité.

**M. Christian Bataille.** Ce n'est pas convaincant !

**M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.** Vous avez parlé de la permanence

des soins en amont. A cet égard, trois outils sont désormais à notre disposition : la garde par astreinte sur des secteurs revus, la corégulation du centre 15, entre les urgentistes et les médecins libéraux, enfin les maisons médicales de garde.

Nous avons besoin - vous avez raison - de rendre plus attractif le métier d'urgentiste. En effet, plus de 40 % des postes de praticiens existants ne sont pas pourvus aux urgences.

Ensuite, il nous faut également davantage de permanenciers. Ce métier sera créé, encadré et reconnu.

Enfin, en aval, 15 000 lits de soins de suite seront créés.

**M. Christian Bataille.** C'est le testament de Mattei !

**M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.** Monsieur Prével, il y a quinze jours, les 150 millions d'euros prévus pour 2004 ont été débloqués. Actuellement, les agences les distribuent. Les moyens nécessaires seront mis en oeuvre pour que les urgences retrouvent toute leur place. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Au revoir ! Au revoir !

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Prével](#)

**Circonscription :** Vendée (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1205

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 mars 2004